

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 134 (2013)
Heft: 1-2

Rubrik: Courrier des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une page de couverture qui interpelle!

La photo de la page de couverture de la revue SAR No 11-12 novembre-décembre 2012 ne manque pas d'attirer l'intérêt des apiculteurs et de susciter des questions.

Des 70 nids d'oiseaux posés sous un pont, certains ont été occupés par des essaims sauvages. L'article cite que «... 3 à 4 nids sont occupés par nos amies les abeilles. Sans aucun traitement ni intervention de l'homme, elles se développent et résistent sans problème». Il est tout à fait pensable que d'autres essaims ont occupé des nids et n'ont pas survécu.

Il est probable qu'aucun contrôle sanitaire n'ait eu lieu alors que les apiculteurs ont l'obligation de combattre les épizooties et de signaler les cas suspects aux inspecteurs. Il est même conseillé de détruire les essaims de provenance inconnue. Ces essaims sauvages pourraient être source de réinfestation.

Appel lancé dans l'espoir de réponses, par Charles Boo, Flendruz

En lisant ce message interrogatif, me viennent directement les propos accusateurs du cinéaste Markus Imhoof (réalisateur du film «MORE THAN NONEY») en tête.

Il prétend: *Aujourd'hui, les abeilles mellifères sauvages ont quasiment disparu de nos contrées. En Suisse, elles sont systématiquement éliminées, par peur qu'elles contaminent les abeilles d'élevage.*

Les deux personnes ont donc une vision diamétralement opposée de la chose. Chacun défend un bon raisonnement, probablement sans être totalement faux, ni totalement juste.

Il ne me viendrait jamais à l'idée de détruire des essaims sauvages... encore, faudrait-il les trouver. Sur ce point je ne suis en aucun cas d'accord avec le cinéaste. Que Monsieur Boo craint que des essaims sauvages, comme ceux dans ces cages à oiseaux, puissent nuire à nos abeilles, je n'y pense pas trop. Ces essaims qui ont squatté ces cages sont à mon humble avis, soit assez vigoureux et en bonne santé ou alors périssent la même année ou durant l'hiver.

De par l'emplacement de ces cages, il est impossible de surveiller ou de traiter ces colonies. Si elles persistent, c'est qu'elles sont saines et fortes, la meilleure preuve, la construction des rayons hors des cages.

Je dirai même que c'est le signe par excellence, la garantie que les abeilles savent se défendre mieux que nous.

Voulons-nous exterminer à tout prix tout ce qui n'est pas façonné par nous. Laissons le choix à la nature de s'organiser, sans intervenir à tout bout de champ?

Il serait grand temps d'arrêter le massacre qui dure depuis bien trop longtemps. L'homme se prend pour le Tout Puissant, en décidant de ce qu'il accepte et ce qu'il condamne, mais nous n'avons aucun droit de faire ainsi.

Ces cages destinées initialement aux oiseaux et qui font maintenant le bonheur des abeilles; c'est un signe très clair de ce que la nature est capable de faire. Respectons cet état de choses, nous n'avons effectivement rien à décider de ce qui est bon ou pas dans ce cas.

Ces abeilles sauvages me semblent bien moins dangereuses que bien des paquets d'abeilles importés illégalement dans notre pays, qui elles, pourraient nous apporter beaucoup plus de nuisances.

Lors du congrès d'Agen, en octobre, nous avons discuté à ce sujet avec diverses personnes de la recherche; la même préoccupation se sentait dans ces discussions. Un propos tenu par une de ces personnes confirmait que notre crainte n'était pas infondée. Il nous expliquait: les abeilles de nos régions sont porteuses d'un certain nombre de virus bien définis; les abeilles que nous importons d'autres régions sont aussi porteuses d'un certain nombre de virus, mais pas les mêmes.

Résultat: nos abeilles doivent lutter contre une charge énorme de virus, auxquels elles ne sont pas préparées, puisque ceux ramenés d'ailleurs n'ont ni ennemis ni ne subissent de traitements appropriés.

Qu'on détruise les essaims de provenance inconnue dans des régions à forte infestation de loques est compréhensible, mais nous n'allons tout de même pas détruire systématiquement tous les essaims qui ne sortent pas de nos ruches?

Moralité:

Un grand nombre d'essaims sauvages serait la meilleure preuve que la nature sait se défendre contre l'homme et sa folie de tout vouloir dominer!

Il est grand temps d'apprendre à respecter la nature et tout ce qui va avec, donc aussi les abeilles.

*Votre butineuse: **Rose Aubry***

APIMONDIA

Kiev 2013

Sous la direction de J.P. Cochard

Variante A / 21.9.-5.10.2013 / 15 jours

- ♦ Voyage aller à Kiev en bus
- ♦ Retour en avion Kiev-Zurich
- ♦ 8 jours de congrès des apiculteurs à Kiev

Variante B / 28.9.-12.10.2013 / 15 jours

- ♦ Vol pour Kiev de Zurich
- ♦ 8 jours de congrès des apiculteurs à Kiev
- ♦ Retour en bus en Suisse

Variante C / 28.9.-5.10.2013 / 8 jours

- ♦ Vol Zurich-Kiev-Zurich
- ♦ 8 jours de congrès des apiculteurs à Kiev

Prix variantes A et B

Chambres double p. pers	CHF 4800.-
Suppl. pour chambre indiv.	CHF 1350.-

Prix variante C

Chambre double p. pers	CHF 2900.-
Suppl. pour chambre indiv.	CHF 950.-

Reinseignements

J.P. Cochard, tél. 024 433 11 55

Inscriptions

edelline ag, tél. 031 750 55 00
info@edelline.ch

Délai d'inscription 31 mars 2013